

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2021



A la suite de la crise sanitaire de 2020, les Etablissements et Services ont été confrontés en 2021, pour une large part, aux problèmes de sous-effectif au quotidien : les obligations vaccinales et les revalorisations salariales ciblées ont été les principales causes conjoncturelles. La question de l'attractivité des métiers demeurant une problématique de fond pour le secteur.

L'URIOPSS et le réseau national se sont fortement impliqués sur la nécessité d'étendre les revalorisations salariales à tous les professionnels, quels que soient leurs filières d'appartenance, leurs diplômes ou leurs lieux d'exercice. Une force de lobbying s'est développée en interpellant par des courriers individuels, les élus et les directions de l'administration centrale au niveau régional, en lien avec d'autres fédérations du secteur. En fin d'année, un appel à mobilisation a été lancé par les fédérations et plusieurs manifestations se sont déroulées dans trois villes du Grand Est. Ces mobilisations « historiques » ont rassemblé les directions, présidents et équipes de professionnels dans la perspective d'alerter les pouvoirs publics sur les problèmes de manque de personnel et de perte d'attractivité des métiers de ce secteur. Dans le même temps s'organisait du côté de l'Etat, par le biais d'une mission confiée à M. Laforcade, une réponse prenant en compte des auditions auxquelles ont participé les échelons régionaux et nationaux du réseau.

Alors même que la situation dans les Ehpad dont les professionnels du soin avaient fait l'objet d'augmentations salariales semblait stabilisée, force a été de constater que l'équilibre budgétaire des structures pouvait être menacé, suite à un sous-financement des revalorisations salariales.

En outre, Les Centres de Santé Infirmier, n'ayant pas bénéficié des revalorisations salariales et malgré les interpellations du réseau auprès du gouvernement et au sein du CNOSS, ont été confrontés pour certains d'entre eux, à la cessation de leur activité par manque de personnel.

Dans ce contexte, l'URIOPSS Grand Est s'est mobilisée, en lien avec de nombreuses fédérations régionales et s'est impliquée également sur des sujets d'actualités.



La profession interpelle sur les questions de recrutement et de revalorisations salariales

- Courrier d'interpellation aux élus, parlementaires, directeurs régionaux des services de l'Etat, présidents de collectivités locales sur les difficultés de recrutement, les écarts de revalorisations salariales et les financements y afférents,
- Enquête auprès des adhérents sur les écarts entre revalorisations salariales et financements accordés,
- Organisation en interfédérale de trois manifestations à Strasbourg, Metz et Châlons en Champagne le 30 novembre 2021, rassemblant au total 3 000 participants.



Nouvelles avancées

- Elaboration d'un projet stratégique de l'URIOPSS Grand Est 2022-2025
- Mise en place des modalités de cotisations uniformisées à tous les adhérents du Grand Est
- Soutien au déploiement du programme ESMS Numérique et intégration de l'URIOPSS au sein de PULSY (GRADES E-Santé)
- Mutualisation de ressources internes au sein du réseau des URIOPSS/UNIOPSS



2021 est la deuxième année de fonctionnement de l'URIOPSS Grand Est sur le périmètre de la région. Face à la crise sanitaire, de nouvelles formes de communication en distanciel et/ou en présentiel ont permis aux administrateurs d'assister et de contribuer aux séances du conseil d'administration et du bureau. Le Conseil d'administration compte 23 membres issus des collèges territoires, activités, représentants des adhérents nationaux et personnes qualifiées. Quelques remplacements d'administrateurs ont eu lieu en cours d'année.



L'Assemblée Générale

2 juin 2021 : Une Assemblée générale ordinaire s'est déroulée, sous une forme mixte en présentiel et distanciel à l'Institut des Sourds à Jarville la Malgrange.

A la suite de cette Assemblée Générale, les participants ont été invités à participer à deux groupes de travail afin de faire émerger des priorités dans la perspective de l'élaboration du premier projet stratégique de l'URIOPSS Grand Est.



Les autres instances de gouvernance

Le Conseil d'administration ¹ s'est réuni les 3 février, 12 mai et 3 décembre 2021.

Le bureau s'est réuni les 18 janvier, 22 mars, 5 juillet et 18 octobre 2021. A la suite de l'Assemblée Générale, le nouveau bureau se renforce et compte 9 membres.

Les nouvelles représentations

Suite à des réformes organisationnelles, une nouvelle CRSA a été installée en 2021 dans le cadre d'un décret lui attribuant de nouvelles missions et de nouvelles répartitions entre les membres. M. Jacques Célérier, Directeur de l'Institut des Sourds de la Malgrange y représente l'URIOPSS en tant que titulaire, M. I. Makhlouf de la Mutualité Française Lorraine et Mme A. Bindou de la Fondation Sonnenhof en sont les suppléants.

Suite à la fusion des deux départements du Bas et du Haut-Rhin au sein de la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace, une nouvelle CDCA a été installée. Mme S. Keller de la Maison de Retraite de Dauendorf (section PA) et Mme C. Humbert (section PH) en sont les membres titulaires.

Une Commission DALO dans le Département de la Marne a été renommée et l'URIOPSS y est représentée.



Les adhérents ²

L'année 2021 conforte l'URIOPSS Grand Est sur ce territoire géographique né du regroupement volontaire des adhérents des ex Uriopss Alsace, Lorraine et Champagne Ardenne.

Les associations, congrégations, fondations, unions et fédérations du champ sanitaire, social et médico-social, adhérentes à l'URIOPSS Grand Est représentent environ 10 000 salariés et plus

¹ Cf. liste des membres du Conseil d'administration en annexe 1

² Cf. annexe 4: liste des adhérents-

de 3 000 bénévoles. Elles relèvent des dispositifs issus des politiques de la protection de l'enfance, du handicap, des personnes âgées et des personnes en voie d'exclusion.

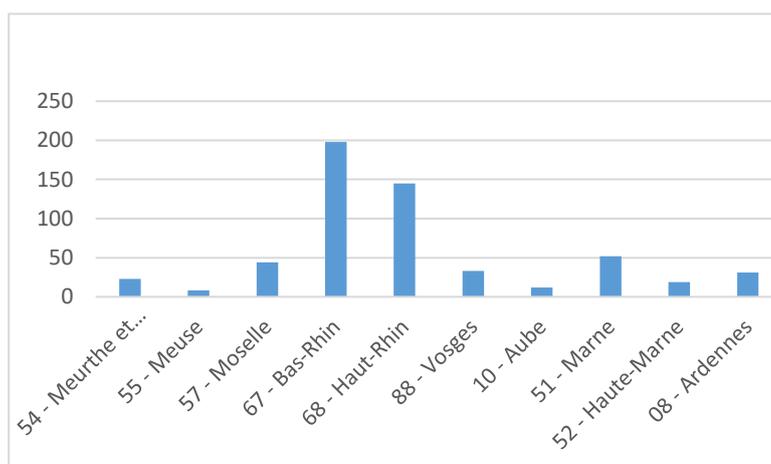
Au 31 décembre 2021, l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux Grand Est compte 98 personnes morales adhérentes et cotisantes (contre 94 en 2020) qui gèrent 565 Etablissements et Services (selon la base FINESS).

En 2021, la démarche d'uniformisation des cotisations à l'ensemble des adhérents est lancée sur la base d'un pourcentage appliqué aux comptes de produits de l'année N-1. Cette modalité, connue des adhérents alsaciens était à appliquer auprès des adhérents des autres ex-régions qui se sont réaffiliés en 2021 pour la quasi-totalité. De nouveaux adhérents ou des adhérents qui ont intégré de nouveaux ESMS contribuent à l'évolution positive du nombre de structures cotisantes.

Répartition des ESMS adhérents selon leur département d'implantation

Répartition par département

54 - Meurthe et Moselle	23
55 - Meuse	8
57 - Moselle	44
67 - Bas-Rhin	198
68 - Haut-Rhin	145
88 - Vosges	33
10 - Aube	12
51 - Marne	52
52 - Haute-Marne	19
08 - Ardennes	31



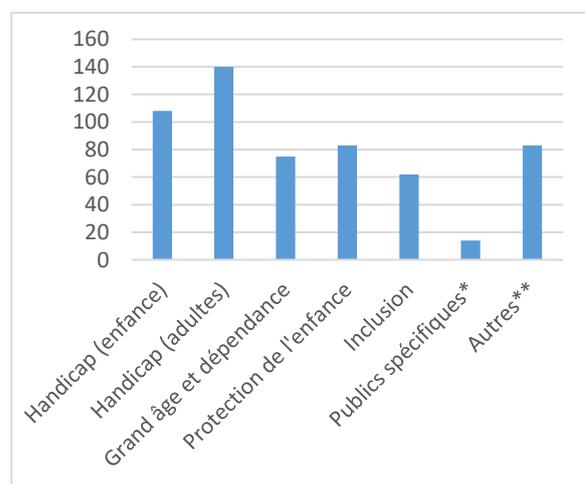
Par rapport à 2020, l'URIOPSS enregistre 84 structures supplémentaires. Ce sont les départements de la Marne, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle qui contribuent le plus fortement à cette augmentation.

Répartition des ESMS adhérents selon leur secteur d'activité

Le secteur du handicap adultes et enfance demeure prépondérant, puis par ordre décroissant la Protection de l'Enfance, le Grand Age et l'Inclusion. Le secteur « autres » enregistre également une forte hausse depuis 2020 avec 20 structures supplémentaires.

Répartition par secteur

Handicap (enfance)	108
Handicap (adultes)	140
Grand âge et dépendance	75
Protection de l'enfance	83
Inclusion	62
Publics spécifiques*	14
Autres**	83



* CSAPA, CAARUD, ACT, LHSS et LAM

** Etablissements multi-clientèles (SSIAD, SAAD, etc.) et divers (MJPM, etc.)



ACTIVITE 2021



Organisation interne

Les ressources humaines



Au 1^{er} janvier 2021, l'équipe était composée de 4 personnes mais, en septembre, un salarié en CDD a quitté son poste et n'a pas été remplacé dans l'immédiat.

Equipe de salariés

- **Catherine HUMBERT, Directrice** (1 ETP - CDI)
- **Juliette DUPONT, Assistante de direction et de formation** en charge de la gestion des adhérents et de l'organisation des formations - (1 ETP- CDI)
- **Maxime CHOMETON, Conseiller en gestion et tarification**, (1 ETP - CDI)
- **Victor KUPFER, chargé de missions de solidarité (Lutte contre les exclusions) et du Service Civique**, (fin de CDD en septembre 2021)

Les moyens matériels

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Adèle de Glaubitz, l'URIOPSS Grand Est dispose de deux bureaux et de salles de réunions au siège de l'association à Strasbourg, ainsi que de salles du site du Neuhof. En outre, le siège de l'association Adèle de Glaubitz apporte son soutien dans le fonctionnement au quotidien grâce à ses équipements informatiques et audiovisuels notamment.



SERVICE AUX ADHERENTS



En 2021, Les services aux adhérents se développent avec un accompagnement en gestion - tarification, un soutien aux adhérents à l'organisation de séminaires de réflexion et la multiplication de webinaires thématiques.



Conseil aux adhérents



En droit social

Des « réponses » aux adhérents sur des questions juridiques relatives au droit social et au droit associatif sont apportées grâce à une **Plateforme juridique** dont l'accès est gratuit pour les adhérents. Cet appui a été assuré par Mme **Catherine AUDIAS**, consultante formatrice intervenant dans tout le réseau URIOPSS/UNIOPSS.

Matinales d'actualités juridiques en droit social

2 matinales d'actualités en droit social ont été proposées aux professionnels RH et de direction. Elles ont réuni 32 personnes en distanciel.

En gestion et tarification

Le conseiller en gestion-tarification assure un accompagnement, notamment, dans le cadre de la contractualisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). Un temps d'information et de formation des salariés et des administrateurs est proposé. Au-delà du lancement de la démarche, l'Uriopss accompagne les établissements et services dans la réalisation du diagnostic, dans la définition des objectifs stratégiques à décliner en fiches-action et dans la négociation des moyens.

Dans le cadre de chaque campagne budgétaire, un webinaire dédié à la présentation et à l'explication du cadrage et des orientations est organisé.

Des réponses sont apportées aux interrogations des adhérents en lien avec le financement des établissements et services. Ces interrogations, adressées par courriel ou formulées dans le cadre d'une conversation téléphonique, portent notamment sur la négociation des CPOM, la procédure budgétaire, la transformation de l'offre.

La représentation des adhérents est confortée au niveau régional par la participation à de nombreuses instances (ex. : Comité régional de l'investissement en santé, Comité responsable du suivi du PDALHPD, Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie).

Les échanges réguliers entre les adhérents et l'équipe de l'Uriopss alimentent les interpellations du réseau en direction des différentes autorités publiques compétentes sur le secteur social et médico-social. C'est particulièrement le cas de l'Agence régionale de santé, qui, à l'occasion des rencontres trimestrielles, est régulièrement alertée sur les préoccupations des adhérents du réseau et, plus largement, des organismes gestionnaires (ex. : soutien financier durant la période de crise sanitaire, financement adéquat des mesures de revalorisations salariales, consignes et protocoles données aux établissements et services)

L'Uriopss prend part aux travaux menés au niveau national sous l'égide de l'Uniopss et auxquels participent les autres Uriopss et certains adhérents « nationaux » (ex. : Groupe de travail Gestion-tarifification, Commission Autonomie, Commission Lutte contre les exclusions, Commission Santé, Groupe de travail sur le financement des revalorisation issues du Ségur de la Santé ou résultantes de l'avenant 43 de la BAD, Groupe de travail sur le Programme ESMS numérique, Groupe de travail sur SERAFIN PH ou la réforme tarifaire des SSIAD).

L'Uriopss a également pu appuyer le Centre de ressources DLA social, médico-social et santé dans l'élaboration d'un module de formation à destination des conseillers DLA sur le thème du financement des activités sociales et médico-sociales.

Le conseiller technique Gestion-Tarifification, dans le cadre d'une convention, intervient au sein de l'Uriopss Île-de-France. Dans ce cadre, il a été amené à animer ou coanimer :

- des groupes de travail sur des sujets tels que la mesure de l'activité dans les établissements et services pour personnes en situation de handicap, la valorisation des coûts de l'immobilier dans le secteur de la Protection de l'enfance,
- la commission des directrices et directeurs administrateurs et financiers
- les Rendez-vous budgétaires

Le conseiller technique Gestion-Tarifification intervient également au profit de l'Uriopss Bourgogne-Franche-Comté pour l'animation de réunions de travail (ex. : réflexions sur les CPOM dans le secteur AHI) et de webinaires. Il est également sollicité pour corédiger la note de conjoncture éditée par l'UNIOPSS.



Missions d'accompagnement

CPOM CHRS

La mission d'accompagnement CPOM CHRS dans les Ardennes a démarré en 2021 par un établissement à Charleville-Mézières. Des travaux sur site se sont déroulés toute l'année en lien avec la DDTESP des Ardennes. Le deuxième accompagnement a été lancé en fin d'année avec un CHRS de Sedan. Ces deux missions se poursuivent en 2022.

Développement Durable et Habitat Inclusif

L'URIOPSS a contribué à l'organisation de deux séminaires auprès d'associations adhérentes sur ces deux thématiques en recherchant des intervenants et animant les séminaires.

La Fondation Vincent de Paul a choisi de travailler sur la problématique du Développement durable et de la RSE lors d'un séminaire de rentrée à destination des cadres (13 et 14 septembre 2021). Un apport théorique a été construit avec C. Chognot, adjointe à la direction de l'UNIOPSS et avec la gouvernance qui a déterminé en priorité les 4 Objectifs de Développement Durable sur lesquels elle souhaitait travailler. Les cadres animateurs de 14 ateliers ont été formés par l'URIOPSS à la démarche de « forum ouvert » qui se prête à l'appréhension d'une problématique complexe. Cette méthode peut être réutilisée par les cadres de services lors de leurs réunions d'équipes.

Ce séminaire, réunissant une centaine de personnes a permis d'identifier des leviers et des propositions partagées par les participants sur plusieurs sujets en lien avec la RSE et le Développement Durable, adapté au contexte de la Fondation et de la diversité de ses Etablissements et services sociaux et médico-sociaux.

Le réseau APA a souhaité mobiliser son conseil d'administration et ses équipes de direction sur la problématique de « l'habitat inclusif » dans une perspective de développement stratégique. L'URIOPSS a coconstruit le programme et recherché des intervenants dans son réseau. M. Pascal DREYER., sociologue a apporté un éclairage sur la notion de « chez soi ». Des ateliers ont été animés par l'équipe de l'URIOPSS sur le développement de l'attractivité des résidences autonomie et sur le développement de nouvelles formes d'habitat adaptées aux attentes des personnes.



Déploiement du Numérique

Dans le cadre du Ségur de la Santé, un plan d'accompagnement au déploiement de solutions numériques dans le secteur a été lancé en 2021. Deux appels d'offres faisant l'objet de deux instructions ont été lancées par l'ARS Grand Est entre le 12 février et le 30 avril 2021, puis entre le 12 juillet et le 15 octobre 2021. Durant cette phase dite « d'amorçage », l'URIOPSS s'est mobilisée sur le contenu des instructions, a participé aux webinaires d'informations de l'ANAP et a renseigné les associations qui voulaient déposer un projet. Ce soutien a permis de faire remonter à l'UNIOPSS en lien avec les groupes de travail nationaux les difficultés rencontrées : l'utilisation du système du RESAH pour les marchés publics et la constitution de grappes de 15 à 49 ESMS pour répondre à cette phase d'amorçage. Des liens ont été tissés avec d'autres fédérations régionales à ce sujet (Nexem, Unapei GE, et FEHAP) et notamment dans la perspective d'un Collectif SI ESMS. Ce projet a évolué vers un Collectif des Systèmes d'Information du secteur médico-social animé par PULSY (Groupement Régional d'appui au Développement de la e-santé) en fin d'année 2021, auquel participe l'URIOPSS.

Ce plan de déploiement va se poursuivre avec une phase de généralisation de 2022 à 2025.

Accompagnement au Service Civique UNIOPSS-URIOPSS



L'Uniopss soutient les jeunes qui veulent s'engager au service des autres et accompagne les structures qui souhaitent participer à cette dynamique.

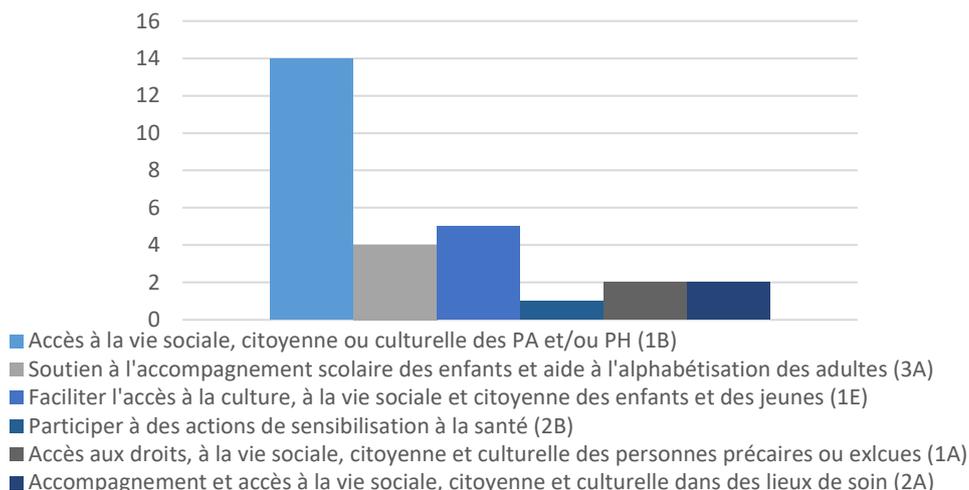
Le Service Civique a permis à des jeunes d'effectuer des missions de sept mois au sein d'Etablissements et Services dans le cadre d'activités bénévoles spécifiques. Par le biais d'un agrément national de l'UNIOPSS, les adhérents de l'URIOPSS peuvent bénéficier d'un accompagnement destiné à faciliter l'émergence de missions dans les structures, la mise en relation avec des candidats et la gestion administrative des conventions. Les missions permettent de développer l'animation et le lien social auprès des personnes accompagnées au sein des Etablissements. L'URIOPSS Grand Est fait partie des 5 Uriopss qui ont conventionné avec l'Uniopss pour gérer en direct les missions de service Civique sur la région. L'intermédiation réalisée par l'URIOPSS est financée par l'UNIOPSS et permet de mettre à disposition des adhérents un « référent service civique » pour les accompagner dans les démarches administratives.

En 2021, l'URIOPSS Grand Est a recensé et accompagné 28 jeunes engagés dans un service civique sur le territoire, contre 27 jeunes en 2020. La tendance entre les jeunes femmes et les jeunes hommes réalisant un service civique est quasiment identique par rapport à l'année 2020. Nous dénombrons 82% de femmes contre 18 % d'hommes.

La mission intitulée « Accès à la vie sociale, citoyenne ou culturelle des personnes âgées et/ou des personnes en situation de handicap » est la plus majoritaire (soit 50% des missions effectuées en 2021).

Au contraire, les missions intitulées « Participer à des actions de sensibilisation en santé », « Accès aux droits, à la vie sociale, citoyenne et culturelle des personnes précaires ou exclues » et « Accompagnement et accès à la vie sociale, citoyenne et culturelle dans des lieux de soin » sont plus minoritaires (soit un ensemble de 17.9% des missions effectuées en 2021).

Types de missions effectuées par les jeunes en service civique en 2021



La moitié des adhérents (57,2 %) qui avaient accueilli un jeune en service civique en 2020 ont renouvelé l'opération en 2021. Cependant, 9 nouvelles structures se sont organisées pour proposer une mission à un jeune.



Webinaires d'information

Avec la multiplication du format webinaire, l'URIOPSS a mis en place plusieurs sessions sur des sujets variés.

Un Webinaire sur le sujet de la RSE et du Développement Durable : des enjeux à l'action a été proposé le 28 septembre 2021 et a été animé par M. Stéphane BUZON, pair de l'ANAP, Directeur général du Pôle Sénior d'Emmaüs Diaconesses.



Organisme de formation

L'URIOPSS Grand Est qui dispose d'un numéro de déclaration d'organisme de formation, a obtenu la certification Qualiopi le 8 janvier 2021 pour une durée de 3 ans, permettant aux adhérents d'être assurés du respect des process qualité relatifs à la formation et de pouvoir émarger sur leur plan de formation financé par leur OPCO.

L'offre de formation 2021

L'offre de formation vise en grande majorité les fonctions supports pour des actions en inter ou en intra. Les thématiques proposées concernent les secteurs suivants avec des actions de mise à jour de connaissances :

- Gouvernance associative
- Direction et administration,
- Comptabilité et finances,
- Droit du travail et Ressources Humaines,
- Communication,
- Systèmes d'information



En outre, l'URIOPSS répond aux sollicitations directes d'adhérents et met à disposition l'ingénierie de formation nécessaire à la définition des besoins, l'élaboration de cahier des charges et la recherche des intervenants. Elle communique régulièrement et met en lien des offres de formation de structures adhérentes.

L'URIOPSS Grand Est produit annuellement plusieurs nouvelles actions proposées en inter ou en intra, sur des sujets d'actualités avec de nouveaux formateurs. 28 actions étaient proposées dans le catalogue 2021 dont 8 nouveautés intégrant des propositions sur le télétravail et le recrutement par les réseaux sociaux en période de crise sanitaire.

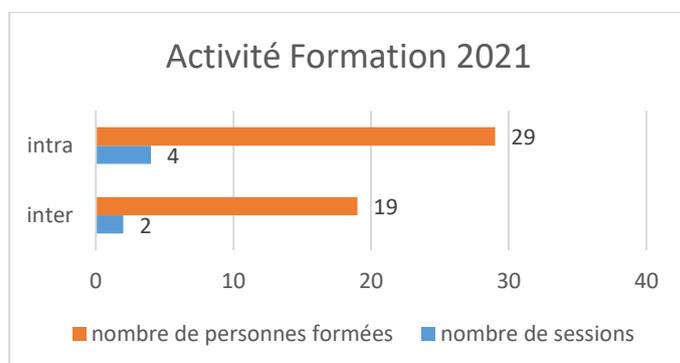
L'offre de formation est adressée aux adhérents et figure sur le site internet de l'URIOPSS Grand Est. Elle est également communiquée aux autres URIOPSS pour information et propositions à leurs adhérents selon différents partenariats, dans une logique de mutualisation de l'offre du réseau URIOPSS/UNIOPSS.

Les résultats de l'activité de formation

L'année 2021 a été l'occasion de réaliser 6 actions de formation, malgré la dégradation de la situation sanitaire et les restrictions en matière de réunions en présentiel. Les sessions de formation en présentiel ont été transformées par une offre en distanciel grâce à l'adaptation des formateurs aux classes virtuelles. Le sujet des « recrutements via les réseaux sociaux » a particulièrement mobilisé les adhérents.

Cependant, nous enregistrons une baisse en termes de participation et de nombre de jours de formation liés à la priorisation des adhérents au fonctionnement interne de leurs structures en période de crise. La baisse de 2021 fait suite à une première baisse enregistrée en 2020 lors du premier épisode de crise sanitaire durant lequel 9 actions avaient pu être réalisées.

Nbre de sessions et de participants en 2021



En 2021, si la formation en présentiel reste la règle pour les formations en INTRA, l'Uriopss Grand Est a continué le développement de son offre de formation à distance pour ses formations en INTER : la totalité des formations en INTER se sont en effet déroulées en classe virtuelle permettant à tous les professionnels du Grand Est un accès facilité et à moindre coût.

En INTER, les formations ont porté sur 2 actions, pour 2 jours de formation, 14 heures de formation, réalisées par une intervenante de la CCI.

Les formations en INTRA ont été réalisées en fonction des demandes des adhérents. Les formations ont porté sur 4 actions, pour 4 jours de formation, 28 heures de formation, réalisées par 3 intervenants.

La majorité des participants sont issus des associations adhérentes (48 participants en INTER) bien que les actions soient également ouvertes aux associations non adhérentes mais à un tarif supérieur. La formation à distance a également permis la mutualisation de certaines formations avec les Uriopss Bourgogne Franche Comté, Nouvelle Aquitaine et Hauts de France et l'accueil de certains de leurs adhérents sur quelques actions de formation grâce à un partenariat entre les Uriopss.

Les thématiques les plus demandées concernent la Comptabilité/Finances et le Droit du travail/Ressources Humaines, domaines qui demandent des mises à jour régulières.

En sus, un séminaire de deux jours sur les Grilles AGGIR et les coupes PATHOS a rassemblé les 9 et 10 novembre 2021, 19 personnes. Ces deux journées ont été animées par le professeur de médecine Jean-Marie Vétel, à l'origine de l'élaboration de ces outils.

Les actions réalisées en inter-structures

1. **Réussir son recrutement via les réseaux sociaux** par *Nathalie WIRTH*. Cette séance a mobilisé 9 participants le 6 avril 2021 en classe virtuelle.
2. **Réussir son recrutement via les réseaux sociaux** par *Nathalie WIRTH*. Cette deuxième session a réuni 10 professionnels le 20 septembre en classe virtuelle.

Les actions réalisées en Intra-structures

Ces actions sont réalisées sur sollicitation directe des adhérents.

3. **Réussir son recrutement via les réseaux sociaux** par *Nathalie WIRTH*. Cette journée a été réalisée pour 6 salariés de l'APEDI Alsace le 29 janvier 2021.
4. **Spécificités comptables** par *Pierre Marx* auprès du Bruckhof le 22 février réunissant 8 professionnels.
5. **Les fondamentaux du droit du travail** par *Catherine Audias* auprès d'Horizon Amitié le 20 septembre réunissant 8 professionnels.
6. **Les fondamentaux du droit du travail** par *Catherine Audias* auprès d'Horizon Amitié. Cette deuxième session a réuni 7 professionnels.

Toutes ces actions ont fait l'objet de modalités de recueil de satisfaction « à chaud » de la part des participants. Le taux de satisfaction est très bon.

Satisfaction globale 2021 (note sur 20, synthèse des évaluations à chaud) :

- Intra : 17,745
- Inter : 17,765

L'activité formation 2021 doit être mise en regard de l'activité globale puisque les sessions d'information via des webinaires sont en augmentation ainsi que des séminaires de réflexion. Dans cette période de changement et de crise, l'information, l'accompagnement et la réflexion sont les autres activités qui mobilisent le réseau en sus de la formation.

Démarche qualité : certification Qualiopi

L'URIOPSS Grand Est a obtenu le 8 janvier 2021 la certification qualité Qualiopi pour 3 ans en satisfaisant à tous les critères sans aucune non-conformité et avec des appréciations très favorables pour la qualité des échanges lors de l'audit. Elle a été accompagnée dans cette démarche par un cabinet conseils spécialisé et connu du réseau des URIOPSS/UNIOPSS. En effet, l'URIOPSS Grand Est a souhaité également s'intégrer dans une démarche partagée par le réseau des 11 URIOPSS et de l'UNIOPSS afin de disposer de la même certification.

« Qualiopi » permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base de critères retenus dans un référentiel national de qualité. Il s'agit d'un gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour les stagiaires, associations de solidarité et de santé, ainsi que pour les financeurs. Elle implique une traçabilité de tout le processus de la commande à la réalisation, évaluation et amélioration de la formation.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation





IMPLICATIONS AUPRES D'INSTANCES TERRITORIALES



ARS GRAND EST

La Direction de l'Autonomie, sous l'égide de Mme Cayré, Directrice Régionale, organise des réunions d'échanges avec les Fédérations du Secteur auxquelles participe et contribue l'URIOPSS. Durant la crise sanitaire, elles ont été nombreuses et ont permis des remontées de la part des fédérations sur des questions pratiques de gestion de crise, de campagne budgétaire, d'enquêtes destinés à financer les revalorisations salariales Ségur (10 réunions en 2021).

Le 12 février le CREAL Grand Est à la demande de l'ARS a présenté le nouvel outil « Handidonnées Grand Est », observatoire des personnes en situation de Handicap, au travers de la mobilisation des dispositifs existants.

Le 15 juin, l'ARS Grand Est a invité les Fédérations à s'entretenir avec M. Laforcade, en charge d'une mission relative à l'attractivité des métiers. A la suite de ces échanges, un courrier interfédéral Grand Est a été adressé.

Le 16 septembre s'est déroulée une Conférence régionale sur la thématique de : « la santé, un enjeu de relance ».

Le 17 novembre a été lancé un Conseil Régional d'Investissement en Santé.



STRATEGIE REGIONALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

A la suite de la nomination d'un nouveau Commissaire au 1^{er} janvier 2021, une Conférence régionale a été organisée en mars 2021. Le Groupe de Travail « formation en travail social » a rendu compte de son activité et de ses perspectives . L'année 2021 a été consacrée aux travaux préparatoires à la constitution d'un Comité Local (Régional) du Travail Social et Développement Social à l'initiative du Groupe de Travail 13 (formation) animé par Mme C. Mazaëff (PRAXIS) et Mme Barth-Foltz (DRJSCS). L'URIOPSS a soutenu cette démarche destinée à créer un espace de réflexions collectives, à valoriser et nourrir les travaux du Haut Conseil en Travail Social prenant en compte les problématiques du territoire et un pôle de ressources en lien avec la recherche en travail social.



CERHGE - Comité d'Entente Régional du Handicap en Grand Est

L'URIOPSS Grand Est a signé la charte de fonctionnement du Collectif d'Entente Régional Handicap Grand Est (CERHGE) et contribue aux réflexions et questions partagées par de nombreuses associations non gestionnaires du secteur du Handicap. A ce titre, nous avons participé à des ateliers mis en place par le CNCH destiné à faire remonter des éléments sur l'impact de la crise sanitaire auprès des personnes en situation de handicap.



ALSACE MOUVEMENT ASSOCIATIF ET UNION DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS EN GRAND EST

L'URIOPSS Grand Est contribue aux instances d'Alsace Mouvement Associatif et de l'Union régionale des Mouvements Associatifs. En 2021, le sujet du « Contrat d'Engagement Républicain » a été le fruit d'échanges et d'informations auprès des adhérents du secteur.

En outre, le Mouvement Associatif propose aux bénévoles des actions de formation gratuites sur le fonctionnement associatif, le projet associatif, les financements et la communication, accessibles depuis le site : <https://www.lemouvementassociatif-grandest.org/>



INSTANCES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN GRAND EST

CRESS Grand Est

Christian UHLMANN représente l'URIOPSS au sein du bureau de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en Grand Est. L'URIOPSS participe à différentes actions menées par la CRESS, notamment celles liés à la valorisation des métiers du secteur social et médico-social.

En mai 2021, l'URIOPSS a mené des échanges avec la chargée de mission de la CRESS Grand Est qui porte un projet sur les conditions et la qualité de l'emploi dans l'ESS en Grand Est.

Conseil de l'ESS de l'Eurométropole de Strasbourg

L'URIOPSS contribue aux travaux de réflexions et d'échanges menés par ce Conseil, notamment en matière d'inclusion sociale.

Pôle ESS Strasbourg-Eurométropole

Une association destinée à porter ce pôle ESS local a été créée le 9 novembre 2021. Françoise MAGER a soutenu la création de ce pôle : elle est membre du bureau.



CESER GRAND EST

L'URIOPSS est représentée au CESER Grand Est par F. MAGER, membre du 3ème collège : « Vie collective », pour un mandat de 6 ans (2018-2023).



RESEAU URIOPSS- UNIOPSS

Le réseau se compose de 15 URIOPSS et de l'UNIOPSS.

L'URIOPSS Grand Est contribue aux travaux du réseau national en participant régulièrement aux conférences des Présidents d'URIOPSS et de l'UNIOPSS, aux réunions de directeurs d'URIOPSS, aux commissions et groupes de travail nationaux, intégrant des adhérents nationaux et des représentants des URIOPSS. Ces participations permettent de mieux relayer l'information aux adhérents par des notes et des synthèses, d'anticiper les changements, de mobiliser le réseau sur des questions nouvelles, des projets de lois ou de décrets et de faire remonter des difficultés rencontrées sur le terrain.

L'URIOPSS Grand Est participe aux commissions nationales et à plusieurs groupes techniques :

- Commission Nationale Citoyenneté et Autonomie des Personnes Agées et Handicapées - M. Chometon
- Commission Nationale Enfance, Familles, Jeunesse P. Wehrung
- Conférence des Présidents et Conférence des Présidents et des Directeurs F. Mager et C. Humbert
- Conseil de Recherche et de Développement de la Prospective de l'UNIOPSS - C. Humbert
- Groupe de travail national sur la formation - J. Dupont
- Groupe de travail national gestion, tarification - M. Chometon
- Groupe de travail en droit social (ponctuellement en fonction des sujets liés au COVID) – M. Chometon
- Groupe de travail national Insertion et Collectif Alerte national – V. Kupfer



ACTIONS SPECIFIQUES



Appels à projets de la Fondation Bruneau

**FONDATION
JM.BRUNEAU**

SOUS L'ÉGIDE DE LA
FONDATION DE FRANCE

Dans le cadre de l'opération « Amélioration de la qualité de vie des personnes âgées accueillies en établissement » menée par la Fondation JM Bruneau, sous l'égide de la Fondation de France, le partenariat « UNIOPSS/Fondation JM Bruneau » a été reconduit pour l'année 2021. Ce partenariat engage l'URIOPSS Grand Est à sélectionner, parmi ses établissements adhérents, des projets visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en établissements (EHPAD, résidence autonomie, CHRS, FAM, MAS, maisons relais...). En 2021, une enveloppe globale de 14 750 € a été répartie entre 8 structures sur 9 candidates pour mettre en place des activités de :télésoin et téléconsultation assistée (SSIAD) , service de bricolage (proposé par des Services à Domicile) , des ateliers participatifs sur le Développement Durable et l'art floral (EHPAD) , un spectacle de magie, l'outil digital « Table Tovertafel » pour des EHPAD.

Projet JAMES

Ce projet démarré en 2019, vise à réintégrer des jeunes sans formation, sans diplôme et sans emploi par le biais de stages dans des secteurs d'activités variés, notamment ceux du secteur social et médico-social. L'ESEIS, porteur de ce projet européen, a développé des modalités spécifiques d'accompagnement pour des jeunes très éloignés de l'emploi. Dans le cadre d'un partenariat avec l'URIOPSS, nous avons recherché des lieux de stages pour les jeunes accompagnés par l'ESEIS auprès d'adhérents ainsi que des missions en service civique.

Participation des personnes à la formation des travailleurs sociaux

L'URIOPSS a soutenu les travaux d'une promotion d'étudiants en DEIS (Diplôme d'Etudes en Ingénierie Sociale) consacré à des recherches et propositions relatives à la participation des personnes accompagnées à la formation des Travailleurs Sociaux. L'URIOPSS a porté des conventions de stage et a initié un COPIL qui a rassemblé d'autres fédérations telles que la FAS, la FEP Grand Est et l'UNAPEI à cette fonction d'observation, dans le cadre d'un partenariat avec l'ESEIS. Ces travaux ont été communiqués à l'échelon national afin de nourrir la réflexion sur la participation des personnes accompagnées au sein des cursus de formation en travail social.

Enquête de terrain sur la « Cité des Ecrivains » destinée à identifier des personnes en situation de handicap non repérées par les acteurs spécialisés.

L'étude « Observatoire des Personnes potentiellement en situation de Handicap dans la Cité des écrivains à Schiltigheim et Bischheim » portée administrativement par l'URIOPSS, en lien avec le Collectif d'Entente Régional Handicap du Grand Est fait l'objet d'un conventionnement avec l'Université de Strasbourg depuis 2019. Cette enquête de terrain est destinée à repérer sur une Cité concentrant des personnes défavorisées, des personnes en situation de handicap non connues des services administratifs. Cette enquête prise en charge par des étudiants en Master de l'Université de Strasbourg a été reconduite en 2021 afin de récolter un nombre suffisant de données sur le terrain. Le guide d'entretiens et plusieurs enquêtes ont été réalisés mais à la demande de l'Université, ce travail de terrain se poursuit en 2022 afin de disposer d'un nombre plus étoffé de réponses.

Elections départementales et régionales 2021

Des élections se sont déroulées en juin 2021. L'URIOPSS Grand Est a mobilisé ses adhérents afin d'élaborer un plaidoyer destiné aux candidats à ses élections. Elle a participé à un échange avec les têtes de liste aux élections régionales organisé par le Mouvement Impact France.



RENCONTRES PARTENARIALES



L'URIOPSS a été sollicitée par de nombreux réseaux pour relayer de l'information, des projets des actions.

La mission sport handicap a présenté son état des lieux en Grand Est ?

La chargée de mission dédiée au développement du Service Civique en milieu rural a contacté l'URIOPSS pour relayer ce sujet.

Le projet DORA destiné à mettre en place un Service Public Numérique de l'insertion, en expérimentant sur le territoire des Ardennes a été relayé auprès de nos adhérents.

Le Centre d'information des Drogues et Dépendances (CIRRD) nous a contacté dans le cadre de formations sur les conduites addictives à destination des professionnels.

L'association « Social Sans Frontières » nous a sollicité pour une intervention lors de leur séminaire annuel à Strasbourg sur les questions d'attractivité des métiers.

Lorraine Active a invité l'URIOPSS à participer à un jury de projets innovants financés par Malakoff Médéric.

L'association APOGEES, centrale d'achats associative nous a sollicité pour développer un partenariat, suite à leur présence lors de la Journée de Rentrée Sociale à Strasbourg.





1. Informations aux adhérents



Veille et diffusion d'informations

L'URIOPSS Grand Est s'attache à diffuser régulièrement des informations aux adhérents grâce au réseau URIOPSS-UNIOPSS et aux acteurs régionaux. Elle adresse régulièrement des notes d'informations, des comptes rendus des réunions auxquelles elle participe. En sus, les adhérents ont accès à des fiches techniques sur les sujets importants du secteur, rédigées par les conseillers techniques de l'Uniopss.

Exemple de fiches techniques de l'UNIOPSS produites en 2021 et accessibles aux adhérents : Note de conjoncture économique et de politiques sociales ;

Un guide spécifique est également accessible aux adhérents qui souscrivent un abonnement complémentaire

- **GUIDE DE L'EMPLOYEUR ASSOCIATIF ET GUIDE DE GESTION BUDGETAIRE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL** : ces deux guides sont un complément à des formations sur ces deux thématiques. Ils sont régulièrement proposés aux adhérents à des tarifs privilégiés.

Outils d'information et de communication du réseau URIOPSS/UNIOPSS

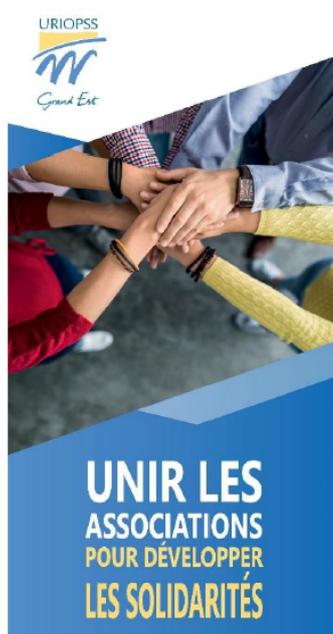
- Revue mensuelle **TRAIT D'UNION GRAND EST** - 10 numéros par an, adressés gratuitement aux adhérents (version pdf pour 6 numéros). L'équipe de l'URIOPSS Grand Est rédige 4 pages d'actualités régionales à destination de ses adhérents mensuellement et diffuse le document par campagne d'emailing.
- Revue mensuelle **UNION SOCIALE** de l'UNIOPSS : les adhérents abonnés reçoivent cette revue dans laquelle les URIOPSS sont appelées à contribuer.
- **Revue de Presse de l'UNIOPSS et l'UNIOPSS en ACTIONS** : newsletter transmises par mél aux adhérents tous les 15 jours.
- **Le Site internet** www.uriopss-grandest.fr contient des informations nationales ainsi que des informations régionales, notamment l'agenda des événements. Une rubrique expertise est spécifiquement réservée aux adhérents



En 2021, deux vecteurs de communications ont été mobilisés. D'une part, l'URIOPSS Grand Est a fait paraître un publi-rédactionnel dans les « Cahiers de l'administration » afin d'être bien identifiée par tous les services de l'Etat de la région et d'autre part, nous avons contribué à une émission de la WEB TV SOLIDARITES du réseau UNIOPSS /URIOPSS en janvier 2021 sur le thème de l'innovation sociale.

Publi rédactionnel dans les Cahiers de l'administration

Cet article a été publié dans un numéro spécial des Cahiers de l'administration : Territoires pour Demain en Grand Est – paru en juin 2021 – 159 pages.



L'URIOPSS Grand Est rassemble des acteurs non lucratifs des secteurs de la solidarité et de la santé sur l'ensemble de la Région. Née en 2020 suite à la fusion des ex-entités d'Alsace, de Lorraine et de Champagne Ardenne, l'URIOPSS Grand Est rattachée au réseau national UNIOPSS, fondée en 1947 en pleine construction de la Sécurité sociale, contribue depuis plus de 70 ans, à l'élaboration et à la mise en œuvre opérationnelle des politiques sociales et de santé.

Au fil du temps, ce réseau s'est développé comme un pôle d'initiative sur les thématiques de la solidarité et de la santé visant un public « fragile » - enfants en danger ; personnes en situation de handicap ; personnes âgées ; personnes exclues - dans le but de promouvoir une société plus ouverte et plus participative.

Avec 600 établissements et services adhérents, comprenant des associations, des fondations, des mutuelles ou encore des congrégations, l'URIOPSS Grand Est assure des missions d'animation, d'accompagnement et de représentation du secteur médico-social auprès des acteurs territoriaux : Région, Départements, Métropoles et Communautés d'agglomération, Agence Régionale de Santé et autres services de l'Etat. Avec ses différents collèges de représentants territoriaux, sectoriels, de personnes qualifiées et d'adhérents nationaux, elle permet d'appréhender les sujets d'actualité de manière globale et innovante.

Grâce à sa forte implantation régionale, l'URIOPSS Grand Est s'affirme dès lors comme un acteur fédérateur de l'économie sociale et solidaire, tournée vers la construction et la promotion d'une société plus inclusive.

Françoise MAGER, Présidente.

*URIOPSS : Union Régionale interfédérale & intersectorielle des organismes privés sanitaires et sociaux
www.uriopss-grandest.fr / secretariat@uriopss-grandest.fr / tél : 03 88 75 06 34

WEB TV SOLIDARITE

Cette nouvelle chaine du web, créée en partenariat avec le Crédit Coopératif, a diffusé, tout au long de l'année, un cycle de 6 émissions intitulé « Les associations et l'innovation ». Un parti pris riche de sens, alors que les associations n'ont pas cessé d'inventer de nouvelles formes de solidarité lors de la crise inédite que traverse notre pays.

Présentée sous forme de plateau-TV, ponctuée de reportages de terrain, Solidarités TV a donné la parole à des experts, des penseurs issus d'horizons variés, ainsi que des acteurs associatifs porteurs d'innovation. Chaque émission proposée durant l'année 2021 et diffusée en direct, a été élaborée en collaboration avec deux Uriopss. L'occasion de donner une visibilité forte aux dynamiques à l'œuvre sur les territoires.

Numérique, participation, société inclusive, avenir de notre protection sociale... Ces thématiques ont permis de mettre en lumière l'apport et la capacité d'invention des associations de solidarité.

L'URIOPSS Grand Est est intervenue lors de la première émission sur la thématique de l'innovation. Pour voir le replay, cliquez [ici](#)

Emission du 26 janvier 2021 « L'innovation associative, ça veut dire quoi ? » ▶ TOUT REGARDER

 13:07	 31:44	 23:39	 31:25	 1:44:40
Lancement de Solidarités TV Solidarités TV 393 vues • il y a 1 an	Innovation sociale: de quoi parle-t-on ? Solidarités TV 845 vues • il y a 1 an	Innovation associative dans les territoires : quelles... Solidarités TV 248 vues • il y a 1 an	Innover pour transformer la société ? Solidarités TV 170 vues • il y a 1 an	Replay intégral : « L'innovation associative, ça... Solidarités TV 292 vues • il y a 1 an

Le Club des Partenaires

L'URIOPSS développe des relations de partenariat avec des organismes bancaires, mutualistes, de prévoyance ou d'assurances. Ce partenariat repose sur un échange d'informations et des actions de communication destinées à informer sur des sujets d'actualité impactant les associations. Il prend la forme de conventions annuelles.

En 2021 le club des partenaires compte 5 organisations : la Banque Populaire, le Crédit agricole, le Crédit Coopératif, la Société Générale ainsi que la Mutuelle Chorum avec lesquels nous avons des liens avec des interlocuteurs dédiés au secteur de l'ESS ou au secteur associatif

Nous avons eu l'opportunité de proposer un webinaire gratuit avec la Société Générale et la filiale OPPENS sur la cybercriminalité.



FRAUDES BANCAIRES ET CYBERCRIMINALITÉ :

LES CONNAÎTRE ET S'EN PROTÉGER AVEC DES SOLUTIONS ADAPTÉES



David PRACHE Oppens.fr
Société Générale
4 février 2021



Bruno PELAN - tél 03 88 69 79 52
email : bruno.pelan@bpalc.fr
adresse : Bâtiment «W»,
1A place de Haguenau
67000 STRASBOURG



Laurent BOICHE
email : laurent.boiche@ca-alsace-vosges.fr
adresse : 1, place de la Gare
67000 STRASBOURG



GRUPE vyv
email : miguel.dos-santos@chorum.fr
adresse : 19 rue de La Haye
67300 SCHILTIGHEIM



UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE
email : strasbourg@credit-cooperatif.coop
adresse : 1, quai Kléber
67080 STRASBOURG



Audrey MARX- tél : 03 88 13 57 12
email : audrey.marx@socgen.com
adresse : 255, route de Mittelhausbergen -
BP 30005
67012 STRASBOURG Cedex



2. Manifestations régionales

Rentrée sociale 2021 : temps de réflexion partagé sur l'attractivité des métiers

En 2021, une journée de rentrée sociale en présentiel était possible compte tenu de la situation sanitaire. De fait, l'URIOPSS a souhaité organiser, en deux lieux différents Reims et Strasbourg, des conférences et ateliers sur un sujet d'actualité : « l'attractivité des métiers dans le secteur » et qui allait augurer les mobilisations à venir fin novembre.



Le thème de l'attractivité des métiers a permis des éclairages statistiques de la part de l'OREF et de l'INSEE Grand Est sur la situation actuelle des tensions en termes de recrutement et à venir, une présentation d'une démarche de GPEC territoriale par Mme Audrey Rivière, maître de conférences en GRH et Management Public à l'Université d'Aix Marseille et par des bonnes pratiques locales avec la présence de la Maison de l'Emploi de Strasbourg. Et pour finir, l'Association « Social Sans Frontières » a apporté son témoignage portant sur d'autres pays d'Europe de l'Est confrontés aux mêmes problèmes que la France.

Cet échange était destiné à prendre le temps de réfléchir aux changements à effectuer en termes de gestion, de formation, d'orientation de manière structurelle, tout en préparant des actions plus visibles destinées à alerter les financeurs et le grand public sur la mise en difficulté des structures.

Le 6 octobre 2021, 58 personnes ont assisté à cette journée sur les deux sites.

Les directives anticipées, parlons-en !

Agence Régionale de Santé Grand Est-CRSA

Dès 2020, l'URIOPSS Grand Est a accepté d'organiser sous l'égide de la CRSA Grand Est, une tournée de conférences sur tout le territoire régional afin de sensibiliser le grand public mais également le personnel du social, de la santé et du médico-social à la problématique des directives anticipées. Mises en place par la loi Léonetti de 2005, elles sont le meilleur moyen à l'heure actuelle, à la disposition de tous, pour faire valoir ses dernières volontés. Elles permettent, en cas de maladie grave ou d'accident, de renseigner ses souhaits sur les soins en fin de vie notamment concernant l'arrêt des traitements, le transfert en réanimation, les interventions chirurgicales ou encore le soulagement des souffrances, etc.

Dans la forme, ces événements avaient pour but de faire intervenir un expert médical accompagné d'un expert du droit de la santé dans une visée pédagogique afin de présenter le dispositif et de répondre aux différentes questions de l'assemblée présente.

En 2021, une conférence a pu se dérouler à Pont à Mousson le 29 novembre 2021 avec le professeur de médecine Gérard Audibert, directeur de l'EREGE Lorraine, Bruno PY, professeur de droit, Mme Gebel animatrice de la soirée en tant que chargée de mission de l'EREGE et M. Attenont, président de la CRSA

Conférence du 29 novembre 2021 à Pont à Mousson

Professeur M. AUDIBERT



Professeur B. PY



Hélène Gebel, EREGÉ

Mobilisation régionale à propos de l'« attractivité des métiers »

Les mesures de revalorisations salariales liées au Ségur de la Santé ont fragilisé toute la chaîne de mise en œuvre de l'accompagnement réalisé par les adhérents. La diversité des métiers et des structures n'ont pas toutes été prises en compte dans l'immédiat. Alors que les premières mesures visaient principalement Infirmiers et Aides-Soignants, le CREAI a mis en avant dans une étude de fin d'année que plus de 12 métiers étaient en tension dans le secteur. Ce n'est que très progressivement que les mesures du Ségur ont été étendues vers les métiers du secteur médico-social grâce aux nombreuses interpellations du secteur. Les débats internes ont laissé place aux interpellations collectives en rappelant qu'un service public de qualité ne pouvait se faire qu'à un certain prix. Le secteur a dû se faire entendre en mobilisant la presse, les élus territoriaux, les services de l'Etat et le gouvernement durant toute l'année 2021. Le Grand Est a rejoint les autres régions et les interpellations nationales en réunissant la quinzaine de fédérations régionales du secteur, syndicats employeurs ou fédérations thématiques. Dans ce mouvement, le poids de toutes les « régions » mobilisées aux mêmes dates a eu un impact tout aussi important que la mobilisation des têtes de réseau nationales, interlocutrices des ministères.

En Grand Est, dès le mois d'avril 2021, les fédérations régionales se sont coordonnées pour organiser une campagne d'interpellation auprès des services de l'Etat. Le 15 juin 2021, l'ARS Grand Est a invité les fédérations régionales à échanger avec M. Michel LAFORCADE dans le cadre des propositions qu'il devait remettre au gouvernement pour améliorer l'attractivité du secteur. Les quatre fédérations Uriopss, Unapei, Fehap et Nexem sont intervenues pour partager de bonnes pratiques : apprentissage, découverte du secteur via les « service civique », formation « accompagnement en gérontologie ». A la suite de cette audition, les fédérations ont signé un courrier commun adressé à M. Laforcade, l'ARS Grand Est et tous les présidents des départements du Grand Est (*voir courrier en annexe 3*).

Afin de partager les bonnes pratiques du réseau, l'URIOPSS Grand Est a organisé sa journée de rentrée sociale sur la thématique de l'attractivité des métiers.

Dès le 8 octobre, plusieurs régions appelaient au rassemblement. Mais c'est la date du 30 novembre 2021 qui a rassemblé en Grand Est plus de 3000 personnes dans trois ex-capitales régionales, à la suite d'un appel à mobilisation relayé et organisé par les Fédérations Unapei Grand Est, Nexem et Uriopss Grand Est. Trois délégations composées de représentants de fédérations régionales dont la présidente de l'URIOPSS Grand Est à Strasbourg et la directrice à Metz ont été reçues par les services de l'Etat en Préfecture. Durant ce moment, les participants ont pu signer un manifeste. Des communiqués de presse ont été adressés à la presse régionale et plusieurs reportages télévisuels ont été réalisés le 30 novembre et diffusés sur les antennes régionales de France 3. Toutes les régions ont également organisé des marches et des mobilisations durant cette semaine.

La mobilisation du 30 novembre 2021 en Grand Est : « Des revalorisations pour tous »

Toute une campagne de communication organisée « chemin faisant » s'est mise en place : chaque fédération y apportant sa contribution, ses moyens de communication, ses contacts et ses moyens de diffusion auprès des adhérents et des élus. Force est de constater qu'aucune fédération ne disposait de moyens en interne, tous les outils de communication furent réalisés par les chargés de mission et professionnels des structures ainsi que les déclarations en Préfecture des manifestations. Une entraide inter-régionale s'est également développée durant cette campagne.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 24 novembre 2021

Secteur du médico-social du Grand Est en danger

Aujourd'hui en France, **les professionnels des secteurs social et médico-social, ainsi que ceux des services mandataires judiciaires, accompagnent au quotidien des millions de nos concitoyens en perte d'autonomie** ou handicapés. Cet accompagnement est en grande majorité assuré par des **structures à but non lucratif, dépendantes de financements publics**, au travers de services et d'établissements sociaux et médico-sociaux. Avec le secteur de la santé, **le secteur social et médico-social est un des deux piliers essentiels de notre système de Santé.**

Pour sauver notre système de Santé, affaibli par des décennies de choix politiques discutables et une pandémie inédite qui a mis en lumière ses faiblesses, le Gouvernement a lancé le **Ségur de la Santé** et acté la revalorisation salariale des personnels de Santé. Ce n'est qu'un juste retour des choses tant les personnels ont été éprouvés, mais **ces revalorisations n'ont concerné qu'une partie des personnels** soignants (ceux du secteur sanitaire et des EHPAD), **laissant « sur le carreau »**, avec un profond sentiment d'**amertume**, de **colère** et d'**injustice** au regard de leur investissement quotidien : les « **oubliés du Ségur** ».

Les annonces du Premier Ministre le 8 novembre dernier vont dans le bon sens : une partie des soignants « oubliés » va pouvoir bénéficier d'une revalorisation salariale mensuelle de 183 € net. **C'est une avancée qui reste insuffisante** car l'accompagnement des personnes repose également sur les personnels éducatifs et ceux des services administratifs du secteur médico-social. **Oubliés**, encore. **Mais** vraisemblablement **aussi invisibles** aux yeux des pouvoirs publics.

Les acteurs du secteur souhaitent à nouveau alerter sur la dégradation de l'accompagnement à la personne, directement impacté par des personnels qui quittent le secteur au profit d'emplois mieux rémunérés. **Il est urgent de revaloriser tous les métiers d'accompagnement à la personne**, car, au bout de la « chaîne », **ce sont les personnes accompagnées, leurs familles et les aidants qui font les frais de cette situation. C'est pourquoi un grand rassemblement est lancé**

**le mardi 30 novembre 2021 à 10h30
devant les préfectures de Châlons en Champagne, Metz et Strasbourg.**

Une délégation sera reçue en préfecture pour porter le manifeste que vous trouverez annexé à ce communiqué.

LES MANIFESTATIONS DU 30 NOVEMBRE 2021

Les Dirigeants associatifs alertent et se mobilisent pour les revalorisations salariales des professionnels du secteur social et médico-social !

Ce mardi 30 novembre 2021, les administrateurs, Directeurs Généraux, salariés, parents, familles et usagers du secteur social et médico-social se rassemblent afin d'alerter sur les dangers que font peser les iniquités salariales issues du Ségur de la Santé, qui exacerbent les difficultés de recrutement au risque d'aggraver une pénurie de personnel déjà importante.

Devant la préfecture de Chalons en Champagne



Devant la Préfecture à Metz



A Strasbourg



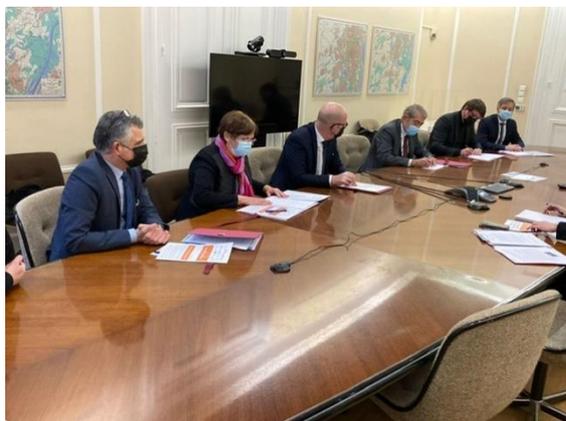
Préparation de la délégation de représentants régionaux des fédérations avant l'audience avec les services de l'Etat.

De gauche à droite : M. A. WAHL (Président URAPEI), Mme F. MAGER (Présidente URIOPSS) ; M. A. MARCHAND (Directeur Général ADAPEI – Papillons Blancs) ; M. J. CARAMAZANA (UNA, Directeur Général ABRAPA) ; R. BANDOL (NEXEM) ; M. CAMARA (NEXEM) et P. TASSETTI (UNA, Directeur adjoint Réseau APA).

Marche des professionnels vers la Préfecture de Strasbourg



La délégation régionale reçue à la Préfecture de Strasbourg





Conclusion

Ces mobilisations ont permis de faire entendre la voix du secteur et d'alerter sur la mise en péril de l'accompagnement réalisé dans le cadre des dispositifs de protection sociale. La presse professionnelle et grand public a largement relayé les interpellations. Cependant fin 2021, le secteur n'avait pas encore obtenu d'avancée même si la conférence des métiers, programmée en janvier 2022 puis reportée en février prendra en compte une large part des propositions du secteur qui restera mobilisé en cette fin d'année 2021.

Durant cette période, l'URIOPSS a contribué également à relayer des dispositifs de soutien au recrutement de personnel (formation flash pour les ASH ; mise à disposition de personnel de l'Insertion par l'activité économique au sein des Ehpad en fin d'année 2021).

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 2021



La comptabilité de l'exercice 2021 a été tenue par le trésorier de l'Uriopss en lien avec la secrétaire ; les travaux de clôture ont été réalisés en collaboration avec la directrice. La révision des comptes a été effectuée le 4 avril 2022 par les personnes désignées à ce titre par l'Assemblée générale du 2 juin 2021.

L'exercice 2021 est le deuxième de l'Uriopss Grand-Est constituée au 1^{er} janvier 2020 sur le nouveau périmètre des 3 ante-régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. Comme 2020, cet exercice a bien entendu été marqué par la crise sanitaire liée au Covid, même si les impacts en ont finalement été limités.

COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de l'exercice 2021 présente un total de produits de 353 180,96 € pour un total de charges de 335 106,75 € dégageant un excédent de 18 074,21 € contre 4 672,71 € en 2020 ; si l'on neutralise les reprises et affectations de fonds dédiés, le résultat excédentaire s'établit à 11 263,89 €

Ce résultat s'explique d'une part par le renforcement des cotisations, reflet de la fidélité et de la confiance des associations et/ou établissements au réseau Uniopss/Uriopss, mais aussi par une certaine reprise de l'activité en 2021, malgré les contraintes persistantes de la crise sanitaire, et ce dans différents domaines (formations, partenariats, prestations).

Par ailleurs, le niveau des charges a pu être contenu, même en deçà du budget prévisionnel, dans, tout en permettant un renforcement de l'équipe de professionnels rendu indispensable du fait de l'extension territoriale et des missions.

Les produits

Les produits de l'exercice 2021 sont en augmentation de 11,1% par rapport à 2020 ; 5,0% hors produits exceptionnels, notamment reprise de fonds dédiés.

Le niveau global des cotisations et abonnements (Union Sociale & Trait d'Union) est en nette augmentation par rapport à 2020 (+ 20,5%). Il se caractérise par une forte évolution des adhésions d'institutions de Champagne-Ardenne, une stabilisation de celles de Lorraine et encore une progression de celles d'Alsace.

Les recettes des actions de formation, tous types confondus, ont doublé par rapport à 2020, même si elles n'ont pas encore retrouvé le niveau d'avant la crise sanitaire, qui s'établissait en outre uniquement sur le périmètre Alsace-Lorraine.

Le club des partenaires compte toujours 5 institutions dont 4 ont contribué au titre du Grand Est et 1 au titre de l'Alsace uniquement.

Les contributions ou participations apportées en soutien à des actions menées au niveau du réseau Uniopss concernent notamment le service civique, cependant en diminution par rapport à 2020 (10 305 €), et le Groupe Réseau Insertion (2 895 €).

Les subventions proviennent essentiellement de la DDETS 55 au titre de l'accompagnement CPOM des CHRS du département de la Meuse (21 000 €) ; cette action n'ayant pu être menée à bien cette subvention est intégralement affectée en fonds dédiés (cf. § passif au bilan). Les autres subventions concernent une aide de la CARSAT au titre de la prévention Covid dans le TPE et les aides ASP au titre de l'emploi d'un apprenti. S'y ajoutent des dons pour 3 000 €.

Les autres produits sont constitués des produits financiers de l'année (comptes livrets), mais surtout des reprises de fonds dédiés sur des subventions versées en 2019 et 2020 qui n'ont pas été utilisées en 2021 (cf. § passif au bilan).

Produits	2021	soit	2020	2019	2018
cotisations & abonnements US	189 905,53	53,8%	157 587,06	157 202,70	161 517,06
journées & actions formation	32 782,50	9,3%	16 156,88	55 028,07	55 855,00
documents & presta. service	9 168,52	2,6%	3 073,48	587,00	5 181,43
subventions, partenariat & dons	55 085,43	15,6%	95 970,99	94 312,47	68 043,95
autres produits	66 238,98	18,8%	44 984,60	905,84	759,52
	353 180,96		317 773,01	308 036,08	291 356,96

Les charges

Les charges de l'exercice 2021 sont en augmentation de 7,0% par rapport à 2020 ; 7,8% hors provisions sur fonds dédiés et charges exceptionnelles.

Les charges de fonctionnement et d'activité restent en diminution par rapport à 2020 (- 17,5%) du fait du contexte de la crise sanitaire qui a perduré en 2021. Même si l'activité de formation elle-même a repris, les autres charges de fonctionnement courant ont été restreintes du fait d'une activité réorganisée (moins de déplacements, travail à distance...). De façon spécifique, les charges de structure (administration & gestion) sont en diminution ; elles comprennent les dotations aux amortissements.

Les charges de personnel sont en augmentation de 20,7% par rapport à 2020 suite à la reconduction d'un effectif de l'équipe de l'Uriopss à 4 etp quasiment sur l'année pleine. Ce niveau de charges apparaît justifié et réaliste tout autant au regard des besoins que des moyens de l'Uriopss.

La cotisation à l'Uniopss, calculée selon les modalités déterminées au niveau national, correspond à 7% des produits de l'année N-2, hors produits exceptionnels. S'y ajoutent les abonnements à l'Union Sociale (refacturés en grande partie aux adhérents) ainsi que les coûts du document de rentrée sociale et celui de la plateforme numérique partagée par l'ensemble du réseau des Uriopss.

Les charges exceptionnelles sont essentiellement constituées d'engagements à réaliser sur des subventions reçues dont les actions n'ont pu être menées en 2021 (cf. § passif au bilan). S'y ajoutent des charges sur exercices antérieur (5 293,86 €) et des créances devenues irrécouvrables (130,00 €).

Charges	2021	soit	2020	2019	2018
fonctionnement & activités	32 767,98	9,8%	39 736,13	68 648,53	82 736,97
Uniopss	27 743,59	8,3%	25 917,96	22 563,53	19 465,55
personnel	192 198,03	57,4%	159 218,11	184 990,28	132 983,74
sous-traitance & honoraires	17 866,29	5,3%	25 355,78	5 000,00	3 000,00
charges exceptionnelles	64 530,86	19,3%	62 872,32	52 377,50	21 016,67
	335 106,75		313 100,30	333 579,84	259 202,93

BILAN

Le bilan de l'Uriopss Grand Est s'établit au 31 décembre 2021 à 237 000,16 €.

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 2 juin 2021, le résultat excédentaire de l'exercice 2020, soit 4 672,71 €, a été affecté en **report à nouveau**.

A l'actif

Les immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisent la valeur nette (déduction faite des amortissements) du matériel informatique et des logiciels acquis pour le secrétariat, notamment la quote-part de la plateforme numérique du réseau Uniopss afférente à l'Uriopss Grand Est.

Les immobilisations financières sont constituées de 100 parts sociales souscrites auprès du Crédit Coopératif.

Les créances sont constituées des participations à des journées de formation et des règlements de conventions (prestations de formations notamment) encore à recevoir au 31 décembre. S'y ajoutent les participations de l'Uniopss encore à recevoir sur des actions 2021 (service civique, convention GRI...).

Les disponibilités comptabilisent la trésorerie détenue en comptes bancaires, livrets de dépôt et caisse ; la trésorerie disponible au 31 décembre 2021 se monte à 218 408,94 €. Elles couvrent complètement les fonds propres et les provisions inscrites au passif.

ACTIF			PASSIF		
	2021	2020		2021	2020
Immo. matériels & logiciels	3 958,57	5 400,52	fonds associatifs	4 846,58	4 846,58
Immobilisations financières	1 525,00	0,00	réserves	41 825,24	41 825,24
créances adhérents/clients	3 890,00	2 690,41	report à nouveau	82 516,44	77 843,73
autres créances	8 619,03	5 991,51	résultat de l'exercice	18 074,21	4 672,71
disponibilités	218 408,94	208 372,68	provisions	59 107,00	62 117,32
charges constatées d'avance	598,62	894,94	dettes fournisseurs	9 807,44	13 049,13
			dettes fiscales et sociales	20 823,25	18 995,35
	237 000,16	223 350,06		237 000,16	223 350,06

Au passif

Les fonds propres de l'Uriopss, constitués des fonds associatifs, des réserves et des reports à nouveau, s'établissent positivement depuis fin 2016. Le résultat 2021 les établissent à 147 262,47 € au 31 décembre 2021 contre 129 188,26 € au 31 décembre 2020.

Les provisions comprennent exclusivement des fonds dédiés constitués par les engagements à réaliser sur des subventions versées en 2019, 2020 et 2021, et non encore utilisées au 31 décembre 2021, à savoir :

- ARS - 2019 (11 000 €) : séminaires « directives anticipées »
- DDETS 08 - 2020 (16 307 €) : accompagnement CPOM des CHRS des Ardennes
- ARS - 2020 (7 000 €) : analyse des besoins sociaux cité des Ecrivains Schiltigheim
- CD67 - 2020 (3 800 €) : analyse des besoins sociaux cité des Ecrivains Schiltigheim
- DDETS 55 - 2021 (21 000 €) : accompagnement CPOM des CHRS de la Meuse

Les dettes fournisseurs comptabilisent les factures non parvenues ou en cours de règlement au moment de la clôture de l'exercice 2021 (9 807,44 €). Les dettes sociales et fiscales comprennent les cotisations sociales courantes à régler au titre du 4^{ème} trimestre 2021 (20 823,25 €).

Jean-David Meugé
Trésorier

COMPTE DE RESULTAT 2021

COMPTE DE RESULTAT 2021							
CHARGES				PRODUITS			
	Réalisé 2021	BP 2021	réalisé 2020		Réalisé 2021	BP 2021	réalisé 2020
achats				ventes et prestations			
petit équipement	52,84	1 500,00	2 436,04	actions partenaires	14 200,45	15 000,00	18 395,46
fournitures administratives	264,10	1 000,00	178,74	prestation de service	8 433,38	13 000,00	2 586,00
achat de marchandises				journée de rentrée	4 540,00	3 000,00	4 020,00
				journées de formation	19 767,50	10 000,00	10 268,88
services extérieurs				repas formations		800,00	68,00
sous-traitance générale		10 800,00	15 240,00	matinales d'information	875,00	1 000,00	700,00
locations immobilières	8 207,67	8 500,00	7 924,68	conférences			
location mobilières	857,35			séminaires	7 600,00		
primes d'assurances	698,27	800,00	698,23	revente documents	735,14	500,00	487,48
cotisations	1 515,00	1 500,00	1 480,00	abonnements US & TU	2 365,00	1 800,00	1 865,00
Uniopss - cotisation	21 563,00	21 560,00	20 400,00	autres actions de formation			1 100,00
Uniopss - doc. technique	695,49	2 000,00	983,03				
Uniopss - sirup	3 309,31	3 200,00	2 685,96	subventions			
Uniopss - Union Sociale	2 175,79	1 800,00	1 848,97	subventions DRJSCS	21 000,00		
plateforme juridique		2 000,00	752,51	subventions ARS			30 495,53
honoraires	17 866,29	10 000,00	9 363,27	subventions région DDCSPP			27 000,00
annonces & insertions	1 440,00	1 500,00	433,80	subventions départements			3 800,00
plaquettes & doc. infos	330,00	3 200,00		autres subventions	3 134,98	15 030,00	30,00
publications & documents	1 829,80	3 000,00	2 125,27				
documentation	329,00	300,00	96,62	cotisations & collectes			
cadeaux	358,40			cotisations Alsace	124 455,68	113 000,00	112 915,54
voyages & déplacements	4 659,94	7 000,00	2 570,93	cotisations Lorraine	34 815,98	35 000,00	33 261,30
missions	513,40	1 000,00	673,84	cotisations Champ. Ardennes	28 268,87	10 000,00	9 545,22
réceptions	1 707,43	4 000,00	5 637,23	club des partenaires	13 750,00	12 000,00	13 250,00
frais postaux	1 363,59	1 400,00	1 253,55	dons	3 000,00	3 000,00	3 000,00
téléphonie	1 477,95	1 500,00	1 345,36				
services bancaires	555,65	540,00	517,94	produits financiers			
prestations informatiques	2 530,26	1 500,00	9 928,25	intérêts livrets	546,66	852,68	785,60
charges de personnel				produits exceptionnels			
rémunération salariés	103 913,60	105 000,00	80 956,29	produits sur ex. antérieurs	- 225,00		500,00
indemnités stagiaires			3 549,06	produits opérations de gestion			
charges sociales	81 425,38	88 000,00	67 124,11	reprise fonds dédiés ARS	35 117,32	35 117,32	43 699,00
autres charges de personnel	4 511,05	6 500,00	6 117,15	reprise fonds dédiés DDCSPP	27 000,00	27 000,00	
formation	2 348,00	3 500,00	1 471,50	reprise fonds dédiés CD67	3 800,00		
charges exceptionnelles							
créances irrécouvrables	130,00		754,00				
charges sur ex. antérieurs	5 293,86		1,00				
dotations et provisions							
amortissement matériel	4 077,33	3 500,00	2 435,65				
engagement fonds dédié	59 107,00		62 117,32				
TOTAL CHARGES	335 106,75 €	296 100,00 €	313 100,30 €	TOTAL PRODUITS	353 180,96	296 100,00 €	317 773,01 €
Résultat	18 074,21 €	- €	4 672,71 €				

BILAN au 31 décembre 2021

BILAN au 31 décembre 2021					
ACTIF			PASSIF		
	2021	2020		2021	2020
Immobilisations corporelles			Fonds associatifs		
<i>matériel de bureau & informatique</i>	2 873,63	2 270,54	<i>dotation initiale</i>	4 846,58	4 846,58
Immobilisations incorporelles			Réserves		
<i>logiciels</i>	1 084,94	3 129,98	<i>réserve de trésorerie</i>	41 825,24	41 825,24
Immobilisations financières			Report à nouveau		
<i>parts sociales CC</i>	1 525,00		<i>report à nouveau créditeur</i>	82 516,44	77 843,73
			<i>report à nouveau débiteur</i>		
Immobilisations	5 483,57	5 400,52	Résultat de l'exercice	18 074,21	4 672,71
Créances			Fonds propres	147 262,47	129 188,26
<i>clients formations</i>	3 890,00	2 690,41	Fonds dédiés		
<i>conventions</i>	2 545,54	951,00	<i>engagement à réaliser / subv.</i>	59 107,00	62 117,32
<i>Uniopss</i>	6 073,49	5 040,51			
Créances	12 509,03	8 681,92	Provisions	59 107,00	62 117,32
Disponibilités			Dettes fournisseurs		
<i>CC - compte courant</i>	59 501,73	45 325,31	<i>adhérents formations</i>		130,53
<i>CC - livret A</i>	77 055,54	76 672,18	<i>Uniopss</i>	1 245,90	4 897,78
<i>BP - compte courant</i>	1 208,86	5 819,59	<i>factures non parvenues</i>	8 561,54	8 020,82
<i>BP - livret solidaire</i>	80 609,31	80 522,10	Dettes fiscales et sociales		
<i>Caisse</i>	33,50	33,50	<i>Urssaf & autres organismes</i>	17 694,81	16 855,34
			<i>autres charges de personnel</i>	3 128,44	2 140,01
Disponibilité	218 408,94	208 372,68	Dettes	30 630,69	32 044,48
Charges constatées d'avance	598,62	894,94			
Charges constatées d'avance	598,62	894,94			
TOTAL ACTIF	237 000,16 €	223 350,06 €	TOTAL PASSIF	237 000,16 €	223 350,06 €

BUDGET PREVISIONNEL 2022					
CHARGES			PRODUITS		
	BP 2022	réalisé 2021		BP 2022	réalisé 2021
achats			ventes et prestations		
petit équipement	1 000,00	52,84	actions partenaires	15 000,00	14 200,45
fournitures administratives	500,00	264,10	prestation de service	10 000,00	8 433,38
achat de marchandises	500,00		journée de rentrée	3 000,00	4 540,00
			journées de formation	10 000,00	19 767,50
services extérieurs			repas formations	500,00	
locations immobilières	8 500,00	8 207,67	matinales d'information	1 000,00	875,00
locations mobilières	1 500,00	857,35	séminaires	3 000,00	7 600,00
primes d'assurances	800,00	698,27	revente documents	700,00	735,14
cotisations	1 500,00	1 515,00	abonnements Union Sociale	2 000,00	2 365,00
Uniopss - cotisation	19 190,00	21 563,00	autres actions de formation		
Uniopss - doc. technique	2 000,00	695,49			
Uniopss - sirup	3 200,00	3 309,31	subventions		
Uniopss - Union Sociale	2 000,00	2 175,79	subvention DDCSPP		21 000,00
honoraires	18 500,00	17 866,29	autres subventions	30,00	3 134,98
annonces & insertions	-	1 440,00			
plaquettes & doc. infos	1 000,00	330,00	cotisations & collectes		
publications	2 000,00	1 829,80	cotisations Alsace	120 000,00	124 455,68
documentation	500,00	329,00	cotisations Lorraine	35 000,00	34 815,98
cadeaux	100,00	358,40	cotisations Champ. Ardennes	35 000,00	28 268,87
voyages & déplacements	6 000,00	4 659,94	club des partenaires	13 750,00	13 750,00
missions	1 000,00	513,40	dons	3 000,00	3 000,00
réceptions	3 000,00	1 707,43			
frais postaux	1 500,00	1 363,59	produits financiers		
téléphonie	1 500,00	1 477,95	intérêts livrets	933,00	546,66
services bancaires	550,00	555,65			
prestations informatiques	2 500,00	2 530,26	produits exceptionnels		
			produits sur ex. antérieurs		- 225,00
charges de personnel			reprise fonds dédiés ARS	18 000,00	35 117,32
rémunération salariés	124 000,00	103 913,60	reprise fonds dédiés DDCSPP	37 307,00	27 000,00
charges sociales	96 180,00	81 425,38	reprise fonds dédiés CD67	3 800,00	3 800,00
autres charges de personnel	5 500,00	4 511,05			
formation	3 000,00	2 348,00			
charges exceptionnelles					
créances irrécouvrables		130,00			
charges sur ex. antérieurs		5 293,86			
dotations et provisions					
amortissement matériel	4 500,00	4 077,33			
fonds dédiés		59 107,00			
TOTAL CHARGES	312 020,00 €	335 106,75 €	TOTAL PRODUITS	312 020,00 €	353 180,96 €
Résultat	- €	18 074,21 €			



- Annexe 1 - Les membres du Conseil d'administration et du bureau
- Annexe 2 - Les représentants dans les instances
- Annexe 3 - Courrier interfédéral adressé aux services de l'Etat et à M. Laforcade
- Annexe 4 - Liste des adhérents 2021

Annexe 1

Les membres du Conseil d'Administration URIOPSS Grand Est 2021

1. Collège Activité

Collège santé :

- Pierre TASSETI (Réseau APA)
- Stéphane BUZON (Association Emmaüs-Diaconesses)

• Collège exclusion :

- Céline LACOTE (URAJH Grand-Est)
- Marc KUSTERER (Fédération de Charité – Caritas)

• Collège handicap

- Christian UHLMANN (Institut Bruckhof)
- Jacques CELERIER (Institut des Sourds de la Malgrange)
- Pierre DUBUS (Association des Infirmes Moteurs Cérébraux Nord Est)

• Collège personnes âgées

- Makhoulf IDRI (Union territoriale mutualiste Lorraine)
- Jean CARAMAZANA (ABRAPA)

• Collège enfance-famille

- Philippe WEHRUNG (ARSEA)

2. Collège Territoire

- Collège Ardennes : Jean-Pierre GROSLIN (ADAPAH 08)
- Collège Aube : *1 poste vacant*
- Collège Marne : Josiane WENGER (Nouvel Horizon – Armée du Salut)
- Collège Haute Marne : Philippe BOISSOIS (Association Bois l'Abbesse)
- Collège Meurthe et Moselle : Bernard JAMBOIS (Association ADAPA 54)
- Collège Meuse : *1 poste vacant*
- Collège Moselle : en attente d'un représentant (Association Moissons nouvelles)
- Collège Bas-Rhin :
 - Françoise MAGER (Adèle de Glaubitz)
 - Jean-David MEUGE (APEDI Alsace)
- Collège Haut-Rhin :
 - Richard GOETZ (Association ACCESS)
 - *1 poste vacant*
- Collège Vosges : Gilles MARCILLAT (Fédération Médico-Sociale des Vosges)

3. Autres Collèges

- Collège représentants nationaux : Damaris HEGE (FEP Grand Est)
- Collège personnes qualifiées : Jean-Louis BONNET (Fondation Vincent de Paul)

Les membres du Bureau 2021

- Mme Françoise MAGER, Présidente
- M. Stéphane BUZON, Vice-Président Alsace
- M. Jacques CELERIER, Vice-Président Lorraine
- Mme Josiane WENGER, Vice-Présidente Champagne Ardenne
- M. Christian UHLMAN, Secrétaire
- M. Jean-David MEUGE, Trésorier
- M. Richard GOETZ, Trésorier adjoint
- M. Alain BLIN-NOUVEAU, assesseur
- M. Makhlouf IDRI, assesseur

Annexe2 - Les représentants dans les instances en 2021
INSTANCES REGIONALES DE CONCERTATION ET DE CONSULTATION

INSTANCES	MANDAT	REPRESENTANT	SUPPLEANT
CRSA Grand Est « Prise en charge et accompagnement médico-sociaux » « Acteurs de la prévention »	26 Février 2020 – 25 Février 2025	Jacques CELERIER <i>Directeur général de l'Institut des sourds de la Malgrange</i> 03.83.55.04.20 jcelerier@ijsmalgrange.asso.fr Christophe MINET <i>Président AIMCNE</i> christianminet@me.com	Anne-Caroline BINDOU <i>Directrice générale de la Fondation Sonnenhof</i> 03.88.80.23.00 c.bindou@fondation-sonnenhof.org
PULSY (E Santé)	2021 -	Christian UHLMANN <i>Directeur de l'Institut du Bruckhof</i> 03.88.44.24.99 direction@bruckhof.org	
CESER Grand Est	2018 - 2023	Françoise MAGER <i>Présidente URIOPSS Grand Est</i> 06.26.79.31.36 francemager@gmail.com	
Comité Entente régional Handicap Grand Est	2019 -	Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	
CRRH Grand Est	2021-	Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	
Union des Mouvements Associatifs Grand Est	2021-	Françoise MAGER <i>Présidente URIOPSS Grand Est</i> 06.26.79.31.36 francemager@gmail.com	
ORS Grand Est	2018 -	Françoise MAGER <i>Présidente URIOPSS Grand Est</i> 06.26.79.31.36 francemager@gmail.com	
PJJ Grand Est	2019	P. WEHRUNG <i>Directeur SIE 67 –ARSEA</i> 06.45.47.52. 26 Philippe.wehrung@arsea.fr	
UDES Grand Est		Françoise MAGER <i>Présidente URIOPSS Grand Est</i> 06.26.79.31.36 francemager@gmail.com	
CRESS Grand Est	2020 – 2023	Christian UHLMANN <i>Directeur Institut le Bruckhof</i> 03.88.44.24.99 direction@bruckhof.org	Jean-Valentin FARRY

INSTANCES DEPARTEMENTALES DE CONCERTATION ET DE CONSULTATION

INSTANCES	MANDAT	REPRESENTANT	SUPPLEANT
CDCA			
CDCA CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) – PA	2021-	Sylvie KELLER <i>Directrice Maison de Retraite du Sacré Cœur</i> 03.88.07.71.28 mdrsacrecoeur@wanadoo.fr	
CDCA CEA - PH	2021-	Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	
CDCA 55			Benoît VORMS <i>Directeur ALYS</i> 03.87.34.43.43 benoit.vorms@alys.fr
CDCA 54	2020 -	Maxime CHOMETON <i>Conseiller technique et tarification URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 m.chometon@uriopss-grandest.fr	Makhlouf IDRI <i>Directeur SSIAD/ESAD – Responsable Développement – UTML Lorraine</i> 06.09.13.13.85 m.idri@utml.fr
PDALPH - Commission appel à projet			
Commission des impôts directs et taxes sur CA / Direction des Finances publiques de Meurthe et Moselle	2020 -	Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	
Commission DALO des Ardennes	2021-		Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr
Pôle ESS de l'Eurométropole de Strasbourg	2021 -	Françoise MAGER <i>Présidente URIOPSS Grand Est</i> 06.26.79.31.36 francemager@gmail.com	

RESEAUX ET ORGANISMES DEPARTEMENTAUX

INSTANCES	MANDAT	REPRESENTANT	SUPPLEANT
ARS			
Conseil Territorial de Santé n°1	21 Mai 2019 – 20 Mai 2024	Jacqueline IBRAHIM <i>Croix Rouge</i> jacqueline.ibrahim@croix-rouge.fr	Marceline LECLER <i>Association Jean 23</i> direction@asso-jean23.fr
Conseil Territorial de Santé n°2	21 Mai 2019 – 20 Mai 2024	Annie MOLON <i>Présidente de Espoir 54</i> anniemolon@sfr.fr	
Conseil Territorial de Santé n°3	21 Mai 2019 – 20 Mai 2024		
Conseil Territorial de Santé n°4	26 Février 2020 – 25 Février 2025	Stéphane BUZON <i>Directeur général Association Emmaüs-Diaconesses</i> 03.90.20.44.88 sbuzon@diaconesses.fr	Marc KUSTERER <i>Secrétaire générale de la Fédération de Charité</i> 03.88.22.76.59 marc.kusterer@fededosc.com
Conseil Territorial de Santé n°5	26 Février 2020 – 25 Février 2025		Christine REISSER <i>Adèle de Glaubitz</i> 03.89.39.19.00 / 03.89.39.19.26 reisser.stvincent@glaubitz.fr
ALFOREAS – IRTS Nancy/Metz		Gilles MARCILLAT <i>Directeur du MAS L'Aquarelle – Fédération Médico-sociale des Vosges</i> 03.29.67.42.21 / 06.29.50.21.82 g.marcillat@fms88.com	
ESEIS	2019 -	Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	
Alsace Mouvement Associatif		Catherine HUMBERT <i>Directrice de l'URIOPSS Grand Est</i> 03.88.75.06.34 c.humbert@uriopss-grandest.fr	
Lorraine Mouvement Associatif			

Annexe 3 – Courrier adressé à M. Laforcade et aux présidents des Départements

A l'attention de M. Michel LAFORCADE, Rapporteur national
et Mme Virginie CAYRÉ, Directrice Générale de l'ARS Grand Est

Objet : Complément aux échanges du 15 juin 2021 sur l'attractivité des métiers de l'accompagnement à la personne dans le cadre de la Mission LAFORCADE

Monsieur le Rapporteur, Madame la Directrice Générale,

Nous tenons avant toute chose à vous remercier pour votre invitation à participer à ce temps d'échanges en région le 15 juin dernier visant à identifier les pistes et leviers existants en Grand Est qui pourraient contribuer au travail engagé par la Mission LAFORCADE sur l'attractivité des métiers de l'accompagnement à la personne. Dans la poursuite de ces échanges et pour répondre positivement à la proposition faite par M. LAFORCADE d'abonder ce sujet, nous représentants de Fédérations et acteurs régionaux des secteurs de la santé, du social et du médico-social souhaitons vous faire part des éléments suivants qui, nous l'espérons, sauront retenir votre attention pour être pris en compte dans les propositions que vous formulerez au Premier Ministre M. Jean CASTEX.

Le contexte actuel, renforcé par une crise sanitaire sans précédent et dont les conséquences se feront sentir encore plusieurs mois, n'est pas au beau fixe et ne prête pas à l'optimisme : fatigabilité accrue des équipes en place, démissions de poste en cascade qui mettent en péril le maintien de l'activité d'accompagnement des personnes fragiles, cycles de formation(s) qui peinent à se remplir faute de candidats.

En région Grand Est, la question de l'attractivité a été évoquée à de multiples reprises et, au titre de l'enquête emploi réalisée par le CREAL Grand Est, il en ressort des difficultés en recrutement qui doivent vous alerter : le déficit est à hauteur de 35% (secteurs médical et paramédical), avec une forte hétérogénéité selon certains territoires très isolés, péri-urbains ou frontaliers. Notre région est en effet soumise à une pression de débauchage grandissante de la part des pays frontaliers voisins qui sont en capacité de proposer des conditions de travail plus intéressantes (Luxembourg et Suisse notamment). Il est important que l'égalité des métiers s'accompagne d'une égalité entre les différents secteurs d'activité. Les revalorisations salariales qui découlent du Ségur de la Santé étaient attendues de longue date mais cela a déclenché une vague de départs de salariés. C'est pourquoi une réflexion plus globale portée au niveau national est fortement attendue de tous les professionnels : éluder l'aspect financier risque d'entraîner des dysfonctionnements qui nécessiteront bien plus de fonds publics que l'harmonisation demandée par les Fédérations actuellement. Cet aspect reste un élément incontournable pour fidéliser les équipes en place et constitue un facteur de motivation supplémentaire pour permettre à des jeunes ou à des personnes sans qualification de trouver leur voie.

A cet effet, le parcours d'apprentissage nous apparaît comme un élément essentiel qu'il faut soutenir, tant au niveau des professionnels déjà en place, par la formation qui permet de monter en compétences et d'offrir des perspectives de carrière, qu'au niveau des personnes qui souhaitent s'inscrire dans un métier d'accompagnement, et ce même de manière transitoire. La généralisation des formations d'Assistants de soins en gérontologie (ASG) et le développement des Infirmières de pratique avancée (IPA) en EHPAD apporteront de réelles opportunités. Il faut encourager les employeurs dans ces démarches de formation en engageant concrètement des allègements de charges car les formations sont onéreuses et les coûts employeurs insuffisamment pris en compte dans les dotations financières.

Parallèlement, le dispositif du service civique nous semble être pertinent et avoir toute sa place pour permettre de susciter, en amont du projet professionnel, les vocations.

D'autres pistes destinées à attirer un nouveau public vers le secteur de l'accompagnement et du Grand Âge peuvent offrir un premier niveau de formation. A ce titre, il est prévu de déployer la formation « Accompagnant en gérontologie » créée en Occitanie, dans la région Grand Est, en partenariat avec Pôle Emploi notamment.

Il faut également offrir la possibilité de déroger à certains diplômes et de favoriser l'équivalence de diplômes pour les ressortissants hors UE. Pourquoi une femme médecin iranienne ne peut-elle exercer qu'en qualité d'aide-soignante ?

La labellisation du Campus des Métiers et des Qualification (CMQ) « Autonomie et Inclusion » en région Grand Est est également un levier important s'inscrivant pleinement dans les enjeux de la politique de transformation de la voie professionnelle du secteur sanitaire et sociale. Elle a pour ambition de préparer les jeunes aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence et dans celle de la professionnalisation du secteur. Le CMQ et l'ensemble des partenaires se fixent une orientation forte de promotion des métiers par la création de parcours d'emploi et de formation innovants, en appui sur les perméabilités des filières entre elles.

Ce développement doit s'accompagner en parallèle du déploiement d'une communication nationale pour valoriser les métiers d'accompagnement social trop peu connus du grand public, en valorisant l'engagement humain et la mobilité qu'ils permettent, mais en valorisant également les aspects positifs des établissements qui gèrent la maladie, la vieillesse ou le handicap.

Enfin, depuis plusieurs années, nous entendons parler, dans les ministères qui peinent à maintenir et à allouer des budgets suffisants aux territoires, d'un fonctionnement « en mode dégradé ». Sur le terrain, cela se traduit toujours par un mode dégradant en termes d'accompagnement à la personne et de qualité de vie au travail (QVT). On en voit parfois des effets directs, comme aujourd'hui, par exemple, avec les réquisitions de personnels soignants (faute d'effectifs suffisants dans les services de l'État) dans les Centres de Soins Infirmiers (CSI) au profit de centres de vaccination anti-Covid, CSI qui se voient contraints de fermer. Quid de leurs patients, quid de leurs collègues qui voient leur charge de travail augmenter ? A ce stade, tous les professionnels que nous avons rencontrés préfèrent voir leurs services renforcés en personnel afin d'éviter les démissions pour épuisement.

M. LAFORCADE, Mme la Directrice Générale, les points évoqués ont vocation à compléter les éléments déjà portés à votre connaissance que vous trouverez en annexe à ce courrier.

Nous comptons sur votre bienveillance envers les acteurs de terrain qui accompagnent au quotidien nos concitoyens les plus fragiles, sur votre volonté et sur votre capacité à porter et à relayer nos propositions d'action auprès des instances nationales de l'État.

Restant à votre disposition et avec toute notre considération, recevez Monsieur le Rapporteur, Madame la Directrice Générale, nos respectueuses salutations.



M. Diego CALABRO,
Délégué Régional de la FEHAP Grand Est



M. Thierry GEBEL,
Délégué Régional de la FHF Grand Est

Le Directeur
Laurent SPANNAGEL



M. Laurent SPANNAGEL,
Délégué Régional GEPSO Grand Est



Mme Nicole CHARPENTIER,
Déléguée Régionale référente NEXEM Grand Est



M. Alain LION,
Délégué Régional SYNERPA Grand Est



Mme Sylvie MATHIEU,
Présidente de l'UNA Grand Est



Mme Béatrice BARREDA,
Présidente de l'Unapei Grand Est



Mme Françoise MAGER,
Présidente de l'URIOPSS Grand Est

Destinataires en copie : Présidents des Conseils Départementaux, Président du Conseil Régional

Annexe 4 - Liste des adhérents 2021(personnes morales - cotisants directs)

- 1 APEDI Alsace
- 2 ABRAPA
- 3 ACIS France - EHPAD La Compassion & EHPAD Beau Site
- 4 ADAPA Nancy
- 5 ADAVIE
- 6 AFTC Alsace
- 7 Alys
- 8 APA Stratégie
- 9 APEI de Sarrebourg
- 10 Apprentis d'Auteuil, Fondation Alsace
- 11 ASHPA - EHPAD de l'Arc
- 12 ASHPA - EHPAD Les Ecureuils
- 13 ASSAGE
- 14 Association ACCES Mulhouse
- 15 Association Accueillir et guider pour l'intégration (AGI)
- 16 Association Adèle de Glaubitz
- 17 Association AIDES
- 18 Association Handicap Services Alister
- 19 Association APPUIS
- 20 Association APSIS Emergence
- 21 Association ARSEA
- 22 Association Bienvenue Foyer du Parc
- 23 Association d'aide aux IMC du Nord et de l'Est (IMC NE)
- 24 Association de gestion de l'Institut Michel Fandre
- 25 Association de gestion Emmaüs Diaconesses
- 26 Association Jamais Seul
- 27 Association L'Amitié
- 28 Association L'Ancre
- 29 Association l'Arche de Reims
- 30 Association de la maison de retraite du Petit Château
- 31 Association de la maison de retraite du Sacré-Cœur
- 32 Association de la maison de retraite Saint Léon
- 33 Association de la maison d'enfants Alphonse Oberlé
- 34 Association de l'Hôpital Saint Joseph de Sarralbe
- 35 Association Phill
- 36 Association de réadaptation et de formation professionnelle (ARFP) - Centre de Réadaptation de Mulhouse
- 37 Association des Œuvres en faveur des personnes âgées ou handicapées (AOFPAH) - IEM Les Jonquilles

- 38 Association Diaconat Bethesda
- 39 Association Espoir
- 40 Association Falc-Pumuckl - Jardin franco-allemand
- 41 Association Horizon Amitié
- 42 Association La Nichée - MECS
- 43 Association Le Bercaïl - MECS
- 44 Association Le Bois L'Abbesse
- 45 Association Le Chalet - MECS
- 46 Association Le Champ de la Croix
- 47 Association Le Relais - Foyer d'action éducative
- 48 Association Les Amis de Martimpré (ADM) - CSAPA Le Haut des Frêts
- 49 Association Les Sources - Foyer
- 50 Association Logement des sans abri (ALSA)
- 51 Association Marguerite Sinclair
- 52 Association Moissons nouvelles
- 53 Association Oppelia – CSAPA 08
- 54 Association pour la formation, l'emploi et l'insertion des personnes handicapées (AFEIH)
- 55 Association Rayon de soleil de l'enfance (AIDESOC)
- 56 Association Résonance
- 57 Association Santé mentale Alsace - ESAT Trait d'union
- 58 Association SAREPTA
- 59 Association thionvilloise pour l'essor de nouveaux espaces sociaux (ATHENES)
- 60 Centre d'accueil et de soins toxicomanie
- 61 Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Bar-le-Duc Sud Meuse
- 62 Centre de Jonchery
- 63 Centre de soins infirmier Bon Secours
- 64 Congrégation hospitalière des sœurs de Saint-Charles
- 65 École supérieure de Praxis sociale
- 66 ESEIS
- 67 Etablissement Oberlin
- 68 Fédération de Charité - Caritas Alsace
- 69 Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) Grand Est
- 70 Fédération des ADMR de Meurthe-et-Moselle
- 71 Fédération des centres socioculturels du Bas-Rhin
- 72 Fédération médico-sociale des Vosges
- 73 Fondation de l'Armée du Salut – Dispositif jeunesse F&R Delcourt
- 74 Fondation de l'Armée du Salut - Le Bon foyer
- 75 Fondation de l'Armée du Salut - Résidence Laury Munch
- 76 Fondation de l'Armée du Salut - CHRS Le Nouvel Horizon
- 77 Fondation COS - Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle Pasteur

- 78 Fondation le Phare - Institut pour déficients sensoriels
- 79 Fondation Le Refuge Le Freihof - MECS
- 80 Fondation protestante du Sonnenhof
- 81 Fondation Providence de Ribeaupillé - EHPAD Saint-Antoine & EHPAD Sainte famille
- 82 Fondation Providence de Ribeaupillé - Etablissements Le Willerhof & Foyer d'enfants
- 83 Fondation Vincent de Paul
- 84 HADAN - Hospitalisation à Domicile de l'Agglomération Nancéienne
- 85 Institut protestant des enfants déficients auditifs Bruckhof
- 86 Institut Saint Joseph Bellemagny
- 87 Institution des sourds de La Malgrange
- 88 Institut Albatros – Foyer de vie La Redoute
- 89 Mutualité française Champagne-Ardenne
- 90 RÉSIDÉIS
- 91 Secours populaire français
- 92 SSIAD du Val de Lorraine
- 93 UDAF des Ardennes
- 94 UDAF de la Marne
- 95 Union territoriale mutualiste de Lorraine (UTML)
- 96 URAPEI Grand Est
- 97 URHAJ Grand Est
- 98 UNAFAM – Délégation Régionale Grand Est

URIOPSS GRAND EST
80, avenue du Neuhof – 67100 STRASBOURG
Tél : 03 88 75 06 34

Mél : secretariat@uriopss-grandest.fr

www.uriopss-grandes.fr

N° SIRET : 852 510 411 00014
N° de déclaration de l'organisme de formation : 42 67 04890 67

